

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Machine de travail (véhicule spécial) *)	FAUN FRISCH	F 1300 C	CH 5290 02

Constructeur	FAUN FRISCH BAUMASCHINEN GmbH, D-8900 Augsburg
Identification	*F 1300 C sur la plaquette du constructeur
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant, sous la cabine
N° du châssis	à droite, sur l'avant du véhicule, au-dessus de l'essieu avant
Identification du moteur	*BF6L 913 à droite, latéralement sur le bloc et à gauche, en haut sur la soufflerie (plaquette)
Importateur principal	H. SCHÄDLER, Baumaschinen, FL-9495 Triesen
Véhicule homologué	1 271 212

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique;
Transmission	boîte Powershift avec convertisseur de couple
Nombre de vitesses	4 Entraînement toutes roues
Frein de service	air comprimé/hydraulique, air comprimé = 1 circuit) à disques, sur hydraulique = 2 circuits) toutes les roues
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur l'arbre à cardan resp. sur toutes les roues
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	--
Contrôle 2 circuits	par contrôle du niveau; lampe-témoin combinée

Moteur	DEUTZ	Type	BF6L 913
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	arrière
Carburant	air	Nombre cylindres	6
Refroidissement	102	Course	125
Alésage	6125	CV-Impôt	31,19
Cylindrée	92	à t/min	2500
Puissance en kW	125		
DIN CV			
Bruit à l'arrêt	72,5 dB/A	à t/min	1875 **)
Silencieux	l = 660 x 120 x 250 mm		
Mesure des gaz	Bacharach	5,0	
	BOSCH noirçissement	2,0 à 2100 t/min	

Carrosserie	pelle avec cabine
Nombre de portes	2
Indic. vitesse	--
Ceintures sécurité	Rétroviseurs XREX/gauche/droite
Cale	2/400x300x230 mm Attelage AR = à broche
Antivol	--
Nombre de places	t 1 av. centre ar
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	6700 Empattements 2830 /
Largeur	2500 Essieu double av ar
Hauteur	3250 Voie av ar 1840 ar 1880
Porte à faux	lat. Voies av ar
	av 2230 ar
	ar 1640 Braquage s g 9900 d 10000
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	3500

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	5200	5250	10450
Charge utile			
Poids total	5200	5250	10450
Garantie fabr.	5300	5500	10800
Dimens. pneus	20 - 24 EM	20 - 24 EM	(Variantes
Ply/bars	12 / 2,5	12 / 2,5	voir
Charge	8600	8600	remarques)
pour V max	50	50	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			40 km/h
Vitesse maximale testée			33 km/h
à 2700 t/min au moteur			

Equipement	CR	(E)	
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	CR	(E)	
Feux de position	A	(E)	dans CR
Feux rouges	R	(E)	
Feux stop	S1	(E)	
Clignoteurs	av lat. 3/4	(E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av		ar I (E)
Feux de gabarit	av A	(E)	ar R (E)
Feux complémentaires			
Eclairage plaque	3/ séparés		
Essuie-glace	1/ balai		avec/SDMs lave-glace
Avertisseurs	KLAXON CH 5 0701 04		
	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	FAUN FRISCH	F 1300 C	
Homologation			
N°	CH 5290 02		
Carrosserie	pelle		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	10450	Carburant	D
Charge utile		CV-impôt	31,19
Poids total	10450	Cylindrée	6125

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule. = 3500 mm.
- ** Mesure du bruit : avec le véhicule en marche = 33 km/h, M4, 1A 17,2 = 83 dB/A.
- + Insonorisation : compartiment du moteur insonorisé.
- ++) Variante de pneus : 17.5 - 25 EM 12 PR charge 7560 (2,5) V-max. 50 km/h
 20.5 - 25 EM 12 PR 9080 (2,25) 50 km/h
 17.5 - 25 R 12 PR 7800 (3,0) 50 km/h
 20.5 - 25 R 12 PR 10700 (3,0) 50 km/h

§) Equipement : la hauteur des feux de position et de croisement, la hauteur et la distance depuis l'avant du véhicule des clignoteurs AV/latéraux sont admises pour raisons techniques; des bavettes sont obligatoires à l'avant et à l'arrière.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137/- signalisation jaune/noir: sur la protection par-dessus les dents de la pelle;
- 138
- 141 - doivent être assurés : les leviers de commande de la partie hydraulique;
 - V-max. inférieure à 40 km/h (permis de conduire cat. F).